

Plan Ecole UK

Groupe de Travail « Frais de scolarité »

CR réunion du 19 mars 2010

Présents : M. Monsauret, M. Vasseur, M. Nebas, Mme Jarrosson, Mme Hess, M. Van der Elst, M. Gachet, Mme Kennedy, Mme Porta, Mme Quattrocchi, Mme Pedretti, Mme Cecillon, Mme Ankaoua, Mme Moschke, Mme Williams, Mme Azzema-Gougeon, M. Bertin, M. Coido, Mme Bernardini

Introduction : M. Monsauret fait un bref rappel des trois objectifs du Plan école UK.

Toutes les composantes de la communauté française sont représentées : Ambassade, direction des écoles, enseignants, parents d'élèves, élus, entreprises...

1- Augmenter le nombre de places (500 places par an) de l'enseignement Français en Grande Bretagne.

L'objectif principal du plan école est la création de nouvelles places pour mieux répondre à la demande mais également désengorger le site de South Kensington.

Création de 320 Places de primaire à Marie d'Orliac en 2008, extension prévue en 2012 pour atteindre 640 places (AEFE).

Création de 700 places à Kentish Town avec primaire et collège en 2011 (AEFE). Offre pédagogique bilingue. Accès au Lycée CDG à partir de la seconde.

Projet d'extension Prévert pour 60 places de primaire, en attente de permis de construire après les élections (AEFE).

Ouverture d'une école primaire privée « International French School London » avec 60 places en 2010 pour atteindre 240 places en 2016 (MLF). Cours bilingue avec orientation vers l'IB.

Contact avec des écoles anglaises pour favoriser la diversification de l'orientation vers des filières IB, A levels (Highgate School), formation professionnelle et technologique (Newvic School).

Nécessité de préparer l'avenir et de prévoir l'arrivée des élèves provenant de toutes les écoles du réseau de Londres, en particulier au niveau du collège et du Lycée.

2- Mieux répondre aux besoins des familles qui n'ont pas accès à l'enseignement français en Grande Bretagne.

Les familles françaises sont réparties sur l'ensemble du territoire et souhaitent que leurs enfants puissent avoir accès à l'enseignement du français. L'idée est de développer l'enseignement du Français dans le cadre des écoles anglaises. Offre d'un enseignement dans une ou deux matières dans la langue cible avec un label « France ». Profiter de la création des académies avec la possibilité de sponsoriser ces nouvelles écoles, en particulier dans le domaine des langues.

3- Développer le programme Flam pour offrir un accès à la culture française en Grande Bretagne.

Le programme Flam s'est beaucoup développé depuis trois ans, avec 12 écoles en 2007, il représente 40 écoles en 2010. Son rôle est essentiel pour offrir l'accès à la culture française sur l'ensemble du territoire.

Rappel du CR de la première réunion « Frais de scolarité » du 12.11.2009

Après un bref rappel des différents points abordés lors de la réunion précédente, le groupe s'accorde sur les points suivants : depuis 2005, les frais de scolarité au Lycée CDG ont augmenté de manière substantielle, il est indispensable aujourd'hui de rester vigilant sur cette évolution. Il semble également important d'avoir des frais de scolarités qui ne créent pas de disparité majeure entre les écoles EGD et conventionnées. L'objectif de la création de Kentish Town, comme celle de Fulham, est de pouvoir mieux répondre à la demande et d'éviter les sureffectifs à South Kensington en répartissant les élèves de manière équilibrée entre les différents sites. L'ensemble de ces écoles bénéficient de subventions de l'état (AEFE) et n'ont pas vocation à faire du profit.

Principe de l'aide AEFE pour Kentish Town :

L'AEFE a donné un accord de principe mais la convention finale reste à négocier par le comité de gestion.

- . Chef d'établissement expatrié
- . Taux de participation aux salaires des résidents équivalent au Lycée (à hauteur de 46%)
- . Subvention pour des aménagements du site
- . Demande de remboursement des intérêts et du capital dès le départ dans la mesure où le taux de remplissage est presque assuré.

L'ensemble du projet est une première, les liens entre les différentes entités restent à définir. La société propriétaire vient d'obtenir son statut de charity et l'accord de l'ANEFE pour garantir l'emprunt est attendu en avril. Par prudence, le comité de gestion de KT n'a pas souhaité participer à cette réunion. A ce stade, il est préférable d'éviter tout risque légal sur la question éventuelle d'une « entente illicite sur les prix ».

Principe du fonctionnement d'un Comité de gestion :

Dans le cadre d'une école conventionnée ou d'une charity, la responsabilité du comité de gestion est d'équilibrer son budget. Il ne fonctionne pas forcément en se positionnant sur le marché. Par exemple, pour Prévert, les augmentations se sont situées entre 3% et 9% par an depuis 2000. Chaque année, les augmentations reflètent la réalité des coûts, opération immobilière, contribution AEFE... Si les parents d'élèves ne sont pas décisionnaires, il est essentiel d'instaurer une forte collaboration entre le comité de gestion et les parents d'élèves.

Principe de gestion de l'EGD :

Dans le même esprit, le proviseur et l'intendant ont pour mission d'équilibrer le budget du Lycée. En revanche, ils peuvent faire des provisions afin d'assurer le financement de projets futurs. Pas de vocation à augmenter les frais de scolarité mais dans un contexte budgétaire difficile pour l'AEFE, la politique tarifaire des établissements français est à la hausse et s'oriente vers l'autofinancement. Dans le cas d'une forte demande, la tendance est d'augmenter les frais de scolarité mais les bourses doivent pleinement remplir leur rôle auprès des familles (problème de la valeur de la résidence principale à Londres). Enfin, des

expériences en Europe ont déjà montré qu'il faut rester très vigilant aux écarts de prix entre les structures existantes et une nouvelle structure.

Les questions et les inquiétudes des parents d'élèves :

Les frais de scolarité à l'île aux enfants ont très fortement augmenté ces dernières années et des familles ne peuvent plus suivre. Forte inquiétude des parents sur le risque de disparité entre KT et le Lycée tant sur le plan du montant des frais de scolarité que sur la reconnaissance du cursus en particulier au niveau du collège. Une enquête a été conduite auprès des 124 familles de parents de l'île aux enfants. 81 ont répondu au questionnaire. Sur ces 81 réponses, la quasi majorité des familles se réjouissent de la nouvelle école de KT. 49% des familles sont satisfaites du projet pédagogique bilingue mais demandent plus d'informations. 35% des familles sont mécontentes de la suppression des PSM et MSM.

Pour l'APL du Lycée, les deux priorités restent le problème de la saturation du site de South Kensington et la maîtrise des augmentations des frais de scolarité. La création de nouvelles places de collège à KT doit permettre d'alléger les effectifs du Lycée CDG, en particulier au collège. Une trop grande disparité des frais de scolarité ne facilitera pas une répartition équilibrée des effectifs. Enfin, de plus en plus de familles souffrent de l'augmentation constante des frais de scolarité et il y a un risque réel pour que certaines d'entre elles soient obligées de retirer leurs enfants du système français.

L'expérience de l'APL Welfare Fund démontre une augmentation significative de la demande d'aide pour la deuxième année consécutive. La concomitance des fortes augmentations de frais de scolarité et de la crise économique explique sans doute ce phénomène, de plus l'augmentation du coefficient K ainsi que la limitation de l'attribution des bourses en raison de la résidence principale exclut des familles démunies du système scolaire français. Le système des bourses ne remplit plus son rôle.

L'ouverture de KT est un succès pour l'ensemble de la communauté française et le résultat du travail du groupe Plan Ecole, il semble essentiel que ce travail se poursuive à l'avenir. Pourquoi l'AEFE demande-t-elle un remboursement plus rapide de l'emprunt ? Risque d'impact négatif sur les frais de scolarité et le taux de remplissage de KT ? A qui va s'adresser KT?

Quel va être le bénéfice pour le Lycée CDG ? Quel va être l'impact sur les effectifs du secondaire au Lycée et sur l'évolution des frais de scolarité ? La question de la carte scolaire va se poser.

Pour assurer le succès de l'ouverture KT, il est important d'assurer une répartition équilibrée des effectifs comme nous l'avons fait pour Fulham. A terme, il faudra une autre initiative pour résoudre la problématique d'un collège saturé à South Kensington et assurer l'accueil des élèves de KT en seconde.

L'intérêt du Lycée est que l'ouverture de KT soit un succès :

Sur le plan pédagogique, l'AEFE va nommer un directeur expatrié et les enseignants seront titulaires de l'éducation nationale. Des enseignants du Lycée sont déjà candidats. Le Lycée va assurer le transfert des compétences. Le budget de KT a été établi en prenant toutes les précautions et pour garantir une offre pédagogique de qualité (35 enseignants, H/E au collège de 1,14 mieux qu'au Lycée, offre bilingue...). Les prix estimatifs de KT pour la rentrée 2011 : £1800 en Maternelle, £1507 en primaire et £1569 au collège, il sera difficile d'aligner les prix en une année mais possibilité de tendre vers l'harmonisation. Attention aux

augmentations annuelles de 5% prévues pendant les cinq premières années dans le business plan.

L'analyse des effectifs à South Kensington montre un écart de 60 élèves supplémentaires par rapport au pic de 2006 avant l'ouverture de Fulham. Toutefois, les effectifs au collège ont très fortement augmenté et c'est bien à ce niveau qu'il faudra désengorger le Lycée CDG.

Conclusion :

Le souhait des membres du plan école est de demander la plus grande vigilance sur l'évolution des frais de scolarité. L'initiative de KT s'inscrit dans le cadre d'une école conventionnée et dans la complémentarité du Lycée CDG, il ne s'agit pas d'une initiative privée à but lucratif. Il est essentiel que les parents d'élèves soient impliqués avec le comité de gestion dans l'élaboration du projet final. L'aide de l'AEFE et du Lycée CDG sera essentielle pour assurer le succès du projet. La gestion de l'accueil des élèves entre les différents sites sera également déterminante. Il est important d'éviter de créer des écarts de frais de scolarité afin de traiter les familles de manière équitable. Il semblerait qu'une communication à l'attention des parents puisse avoir lieu au mois de juin lorsque les problèmes financiers, juridiques et pédagogiques seront réglés.